

La Chine en Algérie entre économie mondialisée et développement local

Constantine, 10 et 11 mai 2015

colloque international organisé par

la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université Constantine 2
et LABECOM, Faculté des sciences économiques et de Gestion, Université Constantine 2

Nouvelle ville Ali Mendjeli

avec la participation des

Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (EHESS / CNRS)
Cresppa (CNRS / universités Paris 8 & Paris 10)

APPEL À COMMUNICATION

[M]algré la mondialisation de l'économie et la transformation de notre planète en « village global », le développement — ou le mal développement — se manifeste en dernière instance là où sont les gens. En ce sens, il ne saurait donc y avoir d'autre développement que le développement local.

Ignacy Sachs, « Développement local et sorties de crise dans la société industrielle », *Futuribles*, n° 75, 1984, p. 50-57.

Un atelier¹ suivi d'une publication², ont permis d'identifier divers aspects de la présence chinoise en Algérie et d'amorcer une comparaison avec des expériences analogues en Afrique, tout en posant la question des données (sources, fiabilité, hétérogénéité). Les principaux résultats provisoires de ces recherches sont les suivants :

- Les relations entre les deux pays s'inscrivent dans la dynamique générale de l'expansion économique chinoise en Afrique et en épousent les principales caractéristiques. La Chine pénètre les marchés africains par sa capacité à répondre aux besoins pressants de ces pays et sa contribution à la croissance de leur PIB. En contrepartie, au Maghreb, comme en Afrique, elle est attirée par un marché régional de quelque 150 millions de consommateurs et recherche des fournisseurs en matières premières, énergétiques et minières.
- La stratégie chinoise en Afrique comme au Maghreb serait d'investir les pays ou secteurs délaissés par les Occidentaux, à cause de la faible rentabilité, l'insécurité, le mauvais climat des affaires, les conflits géopolitiques. La crise financière, en tarissant les flux d'investissement direct venus du Nord, accentua cette tendance, alors que la présence chinoise constituait un facteur de résilience.

¹ *La présence chinoise en Algérie : perspectives maghrébines et africaines*, MSH Paris-Nord, février 2013.

² T. Pairault et F. Talahite (éds.), *Chine-Algérie : une relation singulière en Afrique*, Paris, Riveneuve, 2014.

- L'Algérie tient à garder une attitude équilibrée vis-à-vis de la Chine. Du point de vue des échanges économiques, sa stratégie est soumise à deux logiques contradictoires : d'un côté, elle tend à confiner la présence chinoise à des domaines ne concurrençant pas ses partenaires traditionnels, en limitant les importations à des produits bon marché et bas de gamme visant la consommation populaire et en cantonnant les entreprises au secteur de la construction ; de l'autre, elle est tentée de s'appuyer sur les performances chinoises pour donner une impulsion à la croissance, en s'ouvrant à des produits et des coopérations dans des domaines technologiquement plus sophistiqués.

Ce colloque devrait être l'occasion de poursuivre cette réflexion en s'intéressant en particulier aux effets de la présence chinoise sur les territoires. Dans quelle mesure la présence aujourd'hui en Algérie de nombreuses entreprises chinoises très grandes (à capitaux surtout publics, sous tutelle plus ou moins étroite du gouvernement chinois) ou plus petites (à capitaux privés, gérées par une diaspora de petits entrepreneurs) dans les secteurs de la construction, du commerce, de l'industrie, des services, participe-t-elle d'une nouvelle dynamique de croissance se fondant sur une articulation économies locales/économie mondiale ?

Il s'agira de documenter les expériences liées à la présence chinoise en Algérie en ciblant plus particulièrement ses effets sur les territoires et de les analyser notamment en comparaison avec d'autres expériences en Algérie, en Afrique ou dans le monde. L'accent sera mis tant sur la dimension empirique que théorique. Plusieurs disciplines (économie, sociologie, anthropologie, droit, géographie, science politique, démographie) pourront être mobilisées, en particulier pour étudier les aspects environnementaux, saisir les rapports entreprises/territoires et mettre en œuvre les outils et méthodes associés à ces cadres théoriques pour réaliser un diagnostic socio-économique des territoires.

Les propositions de communications devront présenter un contenu original, empirique (étude de cas, monographie, enquête) et/ou théorique (analyse ou modélisation théorique avec application ou vérification empirique incluant des données sur l'Algérie).

Thèmes proposés :

- activités des entreprises chinoises en Algérie (aspects commerciaux, juridiques, institutionnels, statistiques, culturels...). Quels types de coopération ou de partenariat avec des entreprises algériennes, publiques ou privées ? Formes juridiques (droits de propriété, marchés fonciers et immobiliers);
- économies locales et économie mondialisée et intégration des territoires algériens dans l'économie régionale et mondiale. Comparaison avec d'autres expériences chinoises (Maghreb, Méditerranée, monde arabe, Afrique), ou non chinoises (en Algérie ou ailleurs). Modèle des zones économiques spéciales (ZES) qui existait depuis les années 1960 à Taiwan, repris et généralisé par la Chine sur son territoire puis exporté en Afrique notamment ;

- dimension industrielle et environnementale : localisation industrielle, reconversion des territoires, désindustrialisation (effets de la rente pétrolière), conséquences environnementales et de développement durable ;
 - dimension humaine: effets sur les populations en termes d'emploi, chômage, qualité de la vie, transports et infrastructures ; relations entre Chinois et Algériens (migrations, démographie, social, culture, langues...)
 - réseaux sino-algériens du commerce informel et leurs effets sur l'économie locale : flux marchands, monétaires, financiers et humains informels, dimension internationale (« nouvelle route de la soie »), et locale de ces réseaux, « mondialisation par le bas ».
-

CALENDRIER

- **15 décembre 2014** : envoi des propositions de communication (résumé argumenté exposant la méthodologie et indiquant une bibliographie), deux pages maximum.
- **15 janvier 2015** : liste des propositions retenues après examen par le comité de lecture.
- **15 mars 2015** : envoi des communications rédigées.
- **30 mars 2015** : liste définitive des communications après examen par le comité de lecture.

Les propositions et les textes sont à adresser à algeriechine2015@gmail.com.

COMITÉ DE PARRAINAGE

Pr. Abdenmour Moussaoui, Doyen faculté des sciences économiques et de gestion université Constantine 2; Pr. Abdelwahab Chemam, Recteur université Mila; Pr. Salah Eddine Cherrad, université Constantine 1; Azzeddine Abdenour, Consultant CENEAP ; Pr. Abdelkader Derbal, Université d'Oran ; Pr. Ahmed Bouras, Recteur université Oum-El-Bouaghi.

COMITÉ DE LECTURE

Yacine Belarbi (Cread), Abdelwahab Chemam (Université de Mila), Assya Khat (Université d'Oran Es Sénia), Abdenmour Moussaoui (Université Constantine 2), Salah Eddine Cherrad (Université Constantine 1), Agnès Chevalier (CEPII), Jean-Jacques Gabas (CIRAD), Assya Khat (Université d'Oran), Thierry Pairault (CNRS), Saïd Souam (Université Paris 10), Fatiha Talahite (CNRS). Claude Zanardi (Kings College, Londres).

COMITÉ D'ORGANISATION

- En Algérie : Abderrezak Adel, Abdenmour Moussaoui, Abdelwahab Chemam, Ghania Benharkou, Nouha Boutekouk, Radia Kechid, Hadjer Remache.
- En France : Fatiha Talahite et Thierry Pairault.